



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **LABO BIO SMOOTH SA**, Avenue Longemalle 21, 1020 Renens
2. Date du prononcé de dissolution: 18.05.2015
3. Suspension de faillite: 20.07.2015
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 21.08.2015
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** La société a été déclarée dissoute conformément aux articles 154 ORC et 731b CO; sa liquidation a été ordonnée selon les dispositions applicables à la faillite.
But: tout type de prestations et de services, en particulier dans les domaines de la gestion d'établissements publics ou privés, de la recherche, de la fabrication, de la vente et de la livraison de tout produit, notamment dans le secteur des cosmétiques.

Office des faillites de Lausanne
021/316.65.17
1014 Lausanne Adm cant

02307885

